



Research Paper

## Echanges transfrontaliers entre les communes frontalières au Nord-Ouest de l'Atacora au Bénin et le Burkina-Faso

KOMBIENI M'Bouaré Frédéric\*, KOMBIENI Azouma Hervé, DGAT /FASH/UAC,  
ASSOUNI Janvier  
et TADJA Idrissou  
DGAT /FLASH Université de Parakou(Bénine).

### Résumé

Les frontières, de par leur statut de ligne de partage de deux ou plusieurs entités territoriales sont potentiellement source d'intenses activités économiques, commerciales mais aussi de conflits. L'objectif de cette recherche est d'analyser les échanges transfrontaliers entre les communes frontalières de l'Atacora au Bénin et le Burkina-Faso malgré le différend frontalier qui oppose les deux pays.

La démarche méthodologique a consisté à faire la collecte des données et informations aux moyens de la recherche documentaire, des observations directes sur le terrain, des entretiens avec les personnes ressources, les enquêtes auprès de la population cible du milieu d'étude et l'interprétation des résultats. Le modèle utilisé pour analyser les résultats est FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces).

Malgré des conflits qui y sont enregistrés entre les deux pays, il ressort des investigations que les échanges transfrontaliers se déroulent dans une belle ambiance et contribuent à l'essor économique des acteurs dans les Communes d'étude. Ces échanges sont à 92 % commerciaux et 8 % à but touristique. Toutefois, 91 % des produits agricoles sont collectés dans les différents marchés des Communes frontalières de l'Atacora vers le Burkina-Faso contre 9 % d'exportation de l'essence frelatée et d'importation des produits manufacturiers. Ces activités commerciales ont des impacts importants car il génère des revenus aux acteurs du secteur d'étude et contribuent ainsi au développement local des Communes frontalières de l'Atacora à travers le paiement des taxes et impôts.

**Mots clés :** Communes, frontière, échanges commerciaux, Bénin, Burkina-Faso.

### CROSS-BORDER EXCHANGE BETWEEN THE BORDER MUNICIPALITIES OF ATACORA IN BÉNIN AND BURKINA-FASO

#### Abstract

Borders, by virtue of their status as a dividing line between two or more territorial entities, are potentially a source of intense economic and commercial activities, but also of conflicts. The objective of this research is to analyze cross-border exchanges between the border municipalities of Atacora in Benin and Burkina-Faso despite the border dispute between the two countries.

The methodological approach consisted in collecting data and information by means of documentary research, direct observations in the field, interviews with resource persons, surveys of the target population of the study environment and interpretation. results. The model used to analyze the results is SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats).

Despite the conflicts that have been recorded between the two countries, it appears from the investigations that cross-border exchanges take place in a good atmosphere and contribute to the economic development of the actors in the study municipalities. These exchanges are 92% commercial and 8% for tourism purposes. However, 91% of agricultural products are collected in the various markets of the border municipalities of Atacora to Burkina Faso, compared to 9% from the export of adulterated gasoline and the import of manufactured products. These commercial activities have significant impacts because it generates income for stakeholders in the study sector and thus contributes to the local development of the border municipalities of Atacora through the payment of taxes

**Keywords :** Municipalities, border, commercial activities, Bénin, Burkina Faso

Received 14 May, 2021; Revised: 28 May, 2021; Accepted 30 May, 2021 © The author(s) 2021.  
Published with open access at [www.questjournals.org](http://www.questjournals.org)

## I. INTRODUCTION

Les frontières sont généralement source de conflits ou de tensions entre les Etats du monde (V. kammi, 2013, p. 6). Cette situation est plus remarquée au niveau des Etats africains dont le tracé des frontières est l'héritage de la colonisation. L'Afrique est le continent le plus fragmenté sur le plan géopolitique et aussi le plus cosmopolite sur le plan de la diversité de sa population (J. Cabot cité par V. kammi, 2013, p. 6). L'Afrique de l'ouest est composée de plusieurs types d'Etats qui se différencient par leur environnement géographique, leur héritage colonial, leur taille et l'importance de leurs ressources, tant du sol que du sous-sol.

Par conséquent, dès leur accession à la souveraineté nationale, les Etats de la sous-région ouest africaine ont opté pour une politique de regroupement dans le but de faire reculer les barrières érigées par les administrations coloniales (A. S. Afouda, 2010, p. 8). À l'heure de la globalisation des échanges, l'intégration de la région ouest - africaine est reconnue comme un objectif stratégique majeur pour consolider le développement des économies de la sous - région et faciliter leur insertion au sein du système mondial (K. Dahou et al, 2007, p. 52). Les populations sont de plus en plus motivées à s'installer dans des zones frontalières, soit pour se livrer aux activités génératrices de revenus afin d'assurer leur subsistance, soit pour « apprivoiser » la frontière en vue de l'adapter à leurs réalités socioculturelles quotidiennes (N. Tsigbe, 2013, p. 21).

Au Bénin et principalement au nord-ouest de l'Atacora, la présence de la frontière avec le Burkina-Faso constitue un espace de tension et de multiples échanges qui sont légaux et illicites. Les activités qui s'y déroulent, favorisent d'importantes relations commerciales entre les deux Etats. Il paraît alors opportun qu'une réflexion générale soit menée sur cet espace frontalier nord - ouest du Bénin afin d'étudier les différents échanges commerciaux de cet espace.

### 1. Présentation du secteur d'étude

Le secteur d'étude ayant fait l'objet de recherche est un espace frontalier entre le Bénin et le Burkina Faso. Il est situé entre les parallèles 10° 05' 12'' et 11° 28' 44'' de latitude Nord et les méridiens 0° 42' 49'' et 1° 56' 22'' de longitude Est. Il comprend les Communes frontalières du département de l'Atacora que sont : Boukoubé, Cobly, Matéri et Tanguiéta, situées à l'extrême Nord-Ouest du Bénin. Il est limité au Nord par la Commune de Pama (Burkina Faso), au Sud et à l'Ouest par les Communes de Nadoba, Gando et Mandouri (République du Togo) des trois Communes (Boukoubé, Cobly et Matéri), au Nord-Est par la Commune de Kerou, à l'Est par les Communes de Toukountouna et de Kouandé et au Sud - Est par la Commune de Natitingou (figure 1).

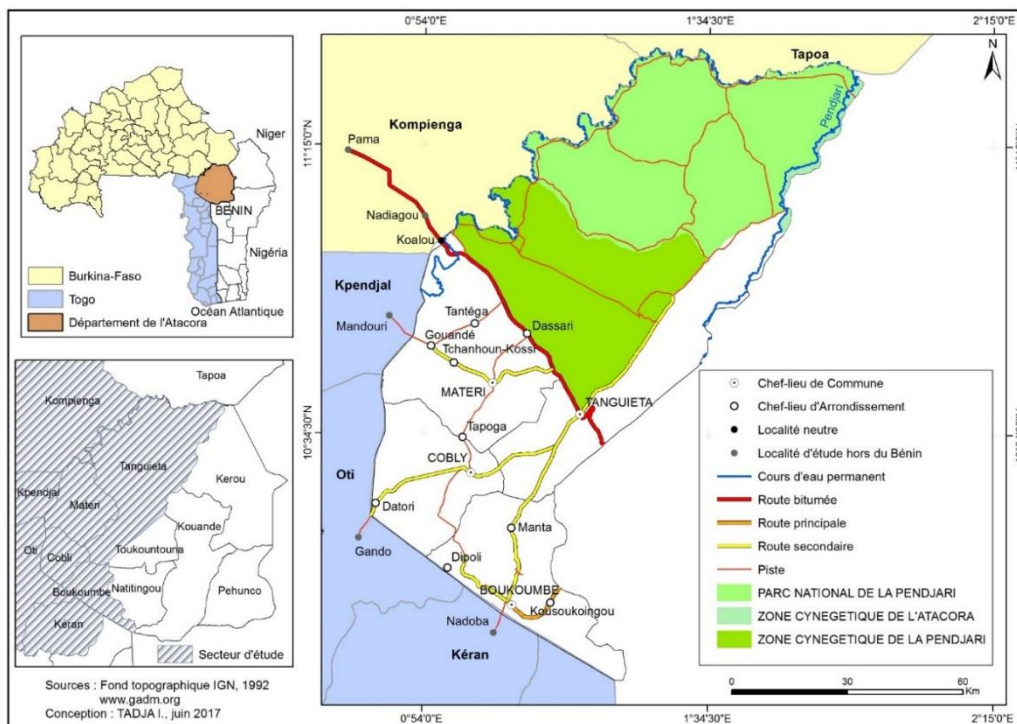


Figure 1 : Situation géographique du milieu d'étude

Le secteur d'étude s'étend sur une superficie totale de 17 017 km<sup>2</sup>, dont 4 800 km<sup>2</sup> pour la Commune de Matéri ; 825 km<sup>2</sup> pour celle de Cobly ; 5 456 km<sup>2</sup> pour celle de Tanguiéta ; 1 036 km<sup>2</sup> pour celle de Boukoubé (Mairie Boukoubé, 2017, p. 26) et 4 900 km<sup>2</sup> pour celle de Pama (B. Yokossi, 2014, p. 14) ; avec

une estimation de 82 869 habitants (INSAE, 2016, p. 35 ; INSD, 2017, p. 21). En effet, le positionnement géographique de ces Communes constitue un élément déterminant dans les échanges transfrontaliers. Les Communes frontalières au Nord-Ouest de l'Atacora sont reliées à la Commune du Burkina-Faso (Pama) par un réseau routier. Les échanges transfrontaliers sont favorisés par la proximité de ces Communes limitrophes et grâce aux caractéristiques physiques favorables aux différentes activités de production agricole dans ce milieu.

## **2. Démarche méthodologique**

La démarche méthodologique adoptée pour conduire la présente étude repose essentiellement sur la nature des données et méthodes de collecte des données.

### **2.1. Nature des données collectées**

La réalisation de la présente recherche a débuté par une analyse bibliographique à travers les documents existants et un entretien avec tous les acteurs concernés par la question des échanges transfrontaliers dans le secteur d'étude. Cela a permis d'avoir des données quantitatives portant sur les données géographiques, économiques et financières et des données qualitatives liées aux infrastructures sociocommunitaires génératrices de revenus dans ces communes.

### **2.2. Méthodes de collecte des données**

#### **2.2.1. Technique de collecte des données**

Les outils ont permis de collecter des informations à partir des techniques appropriées :

- *Observation* : Les observations directes sur le terrain ont aidé à mieux percevoir l'organisation des activités, le dynamisme des acteurs et les problèmes auxquels les usagers de l'espace transfrontalier sont confrontés dans leurs activités. Au cours des visites sur le terrain, des photographies instantanées sont prises pour illustrer ces faits ;
- *Enquêtes par questionnaires* : Les enquêtes par questionnaire ont été organisées auprès des acteurs qui sont à la base des échanges transfrontaliers ;
- *Entretiens* : Les entretiens ont été effectués avec les élus communaux, le personnel communal et les chefs services qui sont concernés par la mobilisation des ressources locales propres. Au cours de ces entretiens, les questions liées aux échanges transfrontaliers ont été abordées.

#### **2.2.2. Echantillonnage**

Pour la collecte des informations, cinq (5) Communes dont quinze (15) arrondissements et vingt (20) villages ont été retenus. En fonction de l'importance des groupes socioprofessionnels, deux types de choix sont opérés : le choix raisonné et le choix aléatoire. Pour ce qui concerne les autorités politico-administratives, les notables, les piroguiers et les agents de la sécurité ayant un effectif limité, le choix a été raisonné. Par contre, le choix aléatoire est opéré pour les usagers (commerçants et autres). Pour déterminer la taille de l'échantillon, la formule de D. Schwartz cité par S. B. Allagbé (2014, p. 44) a été utilisée.

$$N = Z\alpha^2 PQ / d^2$$

$N$  = nombre total des personnes à enquêter dans chaque localité concernée par l'étude.  $Z\alpha$  = constance provenant de la loi normale à un seuil de confiance de 95 % ou l'écart fixé à 1,96 correspondant à un risque  $\alpha$  de 5 %.  $Z\alpha^2 = (1,96)^2 = 3,84$ .  $P$  = nombre des populations à enquêter dans chaque localité concernée / nombre total des populations des arrondissements ou des Communes ou du département.  $P = \frac{8839}{28039} = 0,315274813$ .  $Q = 1 - P = 1 - 0,315274813$

$Q = 0,68472519$ .  $d^2$  = marge d'erreur qui est égale à 5% (0,05)<sup>2</sup>

$$\text{Ainsi, } N = \frac{3,84 \times 0,315274813 \times 0,68472519}{0,0025} = 332$$

Au total, 434 personnes sont réparties proportionnellement dans les quartiers de villes ou villages en fonction des populations riveraines des différentes Communes.

### **2.3. Traitement des données et analyse des résultats**

Le traitement des données d'enquêtes s'est effectué après le dépouillement des fiches de questionnaires et de guides d'entretien. Les résultats chiffrés ont été traités manuellement puis comptabilisés (calcul de pourcentage et de moyenne). Cela a permis d'élaborer les tableaux statistiques et des graphiques grâce au logiciel Excel afin de mieux interpréter les résultats. Ces outils d'analyse ont servi de supports pour examiner les données recueillies dont certaines sont illustrées par des photographies et cartes. Les résultats obtenus par catégories d'informations sont analysés par le modèle FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). Cette démarche méthodologique a permis d'exposer les résultats obtenus.

### **3. Résultats et discussion**

#### **3.1. Résultats**

##### **3.1.1. Contexte historique des secteurs frontaliers du département de l'Atacora**

Selon V. Kammi (2013, p. 23), produit d'un découpage colonial tardif, la Haute-Volta est créée en 1919 dans le cadre de la réforme administrative de l'ensemble ouest-africain colonial français. Elle disparaissait de la carte de l'AOF en 1932 pour une question d'économie pour être répartie entre la Côte d'Ivoire, le Niger et le Soudan français : actuel Mali. En 1929, l'économie de la Haute-Volta est en mauvais état ; ce qui a mis fin au rêve d'un développement autonome. A travers l'évolution historique de ce territoire et de son maillage administratif, la Haute-Volta a eu un destin qui fait de ce territoire la « Pologne de l'Afrique » (la Pologne étant un territoire qui a été, à plusieurs reprises, supprimé et réparti sur d'autres Etats en Europe). Dans l'empire français, cette entité a été sérieusement affectée dans son assise territoriale. C'est un cas exceptionnel dans l'histoire de la colonisation en Afrique. Sa création et sa disparition, en tant que territoire colonial, étaient liées aux facteurs économiques et non aux intérêts et à la réalité des populations concernées.

Du 1er janvier 1933, date d'application du décret de partition, au mois de septembre 1947, l'espace économique voltaïque est démantelé. Les différentes circonscriptions administratives vont évoluer dans le cadre des colonies de rattachement. La reconstitution de la colonie de la Haute-Volta en 1947, bouleverse la carte de l'AOF et constitue la principale source des différends frontaliers qui vont l'opposer à ses voisins. Par ailleurs, les frontières occidentales béninoises proviennent de deux origines juridiques tout à fait différentes. L'une séparant le Dahomey et le Togo est de type conventionnel parce qu'elle est issue des traités entre la France et l'Allemagne. L'autre séparant le Dahomey et la Haute-Volta est de type administratif colonial. Elle relève du seul droit interne français. Les deux colonies, le Dahomey et la Haute-Volta relèvent de la seule et même administration coloniale française. Les limites de cette frontière étaient de ce fait une organisation du gouvernement français. Le gouvernement français était le seul pays colonisateur qui organisait les territoires d'Outre-mer et les territoires de l'AOF dont faisaient partie la Haute-Volta et le Dahomey. De ce fait, les limites étaient négligées. La France n'a pu préciser avec exactitude la ligne de démarcation devant limiter la compétence administrative de chaque pays dans l'espace. Or au moment des indépendances, il a été décidé de rester dans les frontières d'avant les indépendances. Ce qui va engendrer des malentendus entre la Haute-Volta et le Dahomey.

De plus, des modifications sont intervenues tant dans le cercle de Fada N'gourma que sur l'ensemble de la frontière. En effet, le poste de Fada a été effectivement ouvert en 1897. En 1903 le cercle dépendant de la colonie du Dahomey comprenait trois postes principaux ou subdivisions regroupant chacun plusieurs provinces : Fada, Diapaga et Konkobiri. Ce dernier poste fut transféré en 1908 à Pama. La subdivision manqua de titulaire à partir de 1914 et fut fermée officiellement en 1919. Elle ne sera réouverte qu'en 1947. Konkobiri localité des Bialøbø est rattachée en 1915 au Dahomey. Le cercle de Fada N'Gourma fait partie de la colonie du Dahomey jusqu'en 1907. En décembre 1898, la résidence de Say est créée. Le cercle de Say fait partie également de la colonie du Dahomey jusqu'au 1er mai 1907, date à laquelle il est rattaché au Territoire Militaire du Niger. Le départ du cercle du Gourma intervient au moment où l'AOF semblait avoir deux pôles de directions. L'un à Saint Louis au Sénégal gérant la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Dahomey ; l'autre à Bamako Koulouba dirigeant un groupe informel de colonie dans la boucle du Niger que l'on nomma d'un nom composé : Haut-Sénégal-Niger. Il comprenait le Soudan, le Niger et les territoires destinés un jour à la Haute-Volta à sa création en 1919. Le décret de 2 mai 1907 détache du Dahomey, le Gourma et Say. Ce qui pousse jusqu'à l'Atacora les frontières du cercle du Gourma (V. Kammi, 2013, p. 24).

Cependant le décret du 12 août 1909 rattache tous les Bialøbø à la colonie du Dahomey. Les raisons avancées par le commandant du cercle sont que "les populations du cercle du Gourma ne paraissent pas homogènes à son administration. Après une visite administrative, il a confirmé que les populations Bialøbø situées entre l'Atacora et la Pendjari n'avaient rien à faire du point de vue ethnique avec les Gourmantché de son cercle. Pour lui, les Bialøbø ne sont rien d'autres que les Bariba du Borgou dahoméen. Ce commandant de cercle réclama officiellement qu'on restitue les Bariba perdus de l'Atacora à leur mère patrie le Dahomey. C'est ainsi que, sur confusion phonétique les Bialøbø furent détachés du Gourma pour réintégrer le Dahomey dont ils furent séparés deux ans seulement entre 1907 à 1909 (Feuilles Juridiques cité par V. Kammi, 2013, p. 26). Kourou/Koalou étant peuplé en majorité de Bialøbø, il est sans doute concerné par ce rattachement à la colonie du Dahomey (V. Kammi, 2013, p. 24).

Ces modifications successives des limites du cercle de Fada N'Gourma en 1903, 1907, 1909, 1914, 1915 et en 1919 avec le rattachement de Konkobiri et de tous les Bialøbø au Dahomey, ont fait disparaître certainement les noms de certaines entités pré-voltaïques tout en créant d'autres. Toutefois, pour maintenir le bon voisinage et respecter l'esprit des principes de la conférence de Berlin qu'une commission mixte a été mise sur pied, le 22 février 1980, après quelques remises en cause de la frontière commune. Cette commission mixte paritaire est chargée de régler définitivement la question des frontières en procédant à la recherche des documents fondamentaux. Ce n'est qu'après des négociations ardues, que la commission est parvenue à un compromis sur le tracé théorique de la frontière depuis le pont triple Bénin-Burkina-Niger jusqu'à l'intersection

de la rivière Pendjari avec le 11<sup>ème</sup> parallèle. Un protocole d'accord pour l'abornement de cette frontière devrait être adopté par la septième session de ladite commission (N. Dahani, 2017, p. 31).

L'imprécision et la fluidité qui caractérisent les frontières africaines en général et celles béninoises en particulier amènent des remises en cause perpétuelles, des heurts frontaliers devant lesquels le colonisateur, protagoniste de la frontière moderne ne put grand-chose. Il revient désormais aux africains de déterminer par eux-mêmes et par consensus la limite territoriale des Etats respectifs. C'est dans ce cadre que les responsables de l'administration territoriale du Bénin et du Burkina-Faso ont tenu un atelier d'échanges sur la coopération transfrontalière. L'objectif de ces assises, présidées par le gouverneur de la région de l'Est du Burkina-Faso et de la direction générale de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABEGIEF), est de définir un accord-cadre sur la coopération transfrontalière entre les deux pays au regard des conflits qui y sont enregistrés (A. Ahéhéhinou, 2020, p. 1). Par ailleurs, il est à noter que les populations vaguent à leurs préoccupations quotidiennes (échanges transfrontaliers entre le Bénin et le Burkina-Faso) sans réellement se sentir concernées des problèmes de délimitation de la frontière. A présent, il est important d'exposer les potentialités économiques du secteur d'étude.

### **3.1.2. Potentialités économiques du milieu d'étude**

Le choix de traiter des marges territoriales au Nord-Ouest du département de l'Atacora (Bénin) s'explique par leur situation géographique aux frontières. Cette situation se traduit par la mise en jeu de multiples réseaux et de nombreuses communautés de commerçants ayant des emprises territoriales. Ce vaste territoire est doté d'un réseau urbain dense organisé autour des agglomérations de Nadiagou (Burkina – Faso) et de Boukoubé, de Coby, de Matéri et de Tanguéta (Bénin). La zone des frontières où se déroule ce travail correspond à celle de pays qui sont tous membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) qui prônent la libre circulation des hommes et des biens. Les différents pays d'étude bénéficient d'une langue officielle commune qui est le français, de même que le franc CFA comme monnaie d'échange. Ce qui constitue un atout dans les échanges entre ces peuples.

Dans le secteur d'étude, les échanges commerciaux sur les marchés se font principalement sur la base des produits agricoles, manufacturés et artisanaux. Pour ce qui concerne les échanges transfrontaliers dans le secteur d'étude, ils s'effectuent avec les Communes de Boukoubé, de Coby, de Matéri, de Tanguéta et les commerçants du Burkina-Faso (Pama).

#### **3.1.2.1. Marchés frontaliers dans le secteur d'étude**

Le marché (*yobou en Dendi ou idagui en Gourmantché*) signifie également le lieu de rencontre, d'échange d'informations diverses, mais aussi d'affaires dans le sens où on peut vendre et acheter. La définition du marché réside d'abord dans son principe : celui de l'échange. En effet, les marchés frontaliers présentent des caractéristiques bien particulières (O. Walther cité par M. M. Mamadou Koné, 2015, p. 33), notamment par le fait qu'ils sont les points de concentration des flux de marchandises provenant du monde entier mais aussi des productions locales. La présente figure 2 illustre les différents marchés frontaliers dans le secteur d'étude.

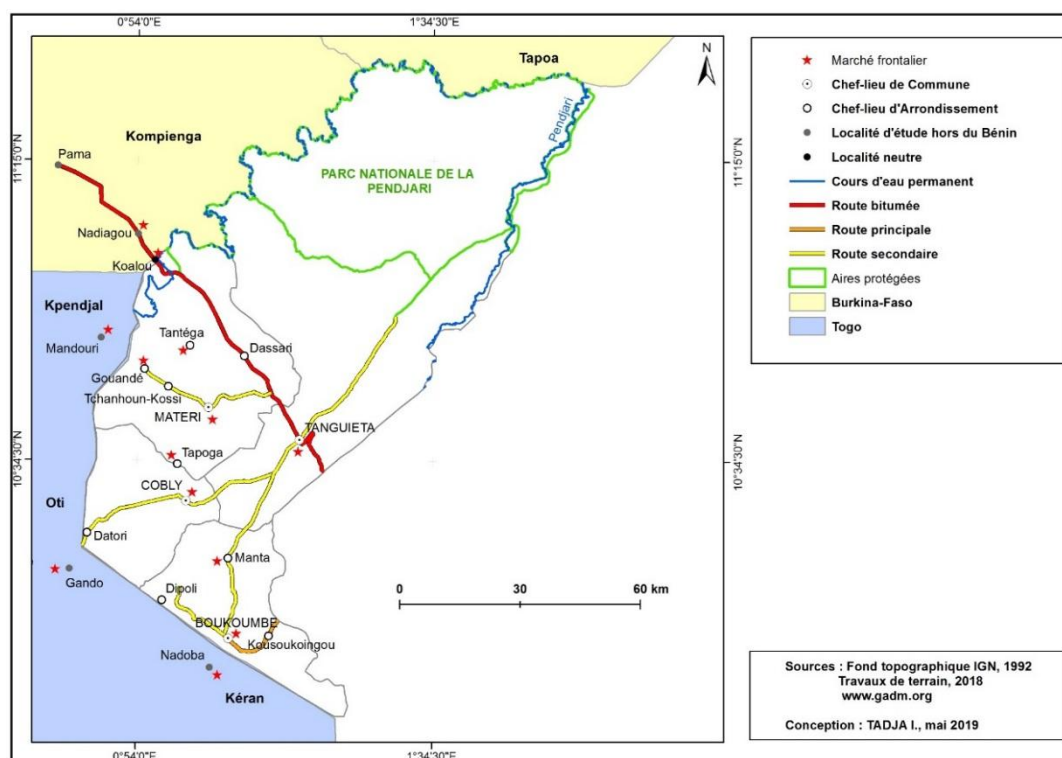


Figure 2 : Marchés frontaliers dans le milieu d'étude

Dans l'espace frontalier au nord-ouest de l'Atacora, il existe également des marchés à caractère frontalier. Ce sont des lieux où se font des échanges de courte distance organisés autour des villes proches et au-delà de la frontière béninoise. Ces échanges connaissent une fréquentation et une communication régulières des populations vivant sur les marges territoriales. Ce type de marché s'est forgé par souci de solidarité, de complémentarité et surtout d'opportunité qu'il offre aux populations (Tableau I).

Tableau I : Principaux marchés existants

Pays	Communes	Marchés régionaux	Périodicité de la foire	Distance par rapport à la frontière
Bénin	Boukoubé	Boukoubé	Cycle de 4 jours	4 Km
		Manta	Cycle de 4 jours	26 Km
	Cobly	Cobly	Mercredi	31 Km
		Tapoga	Vendredi	41 Km
	Matéri	Matéri	Jeudi	30 Km
		Gouandé	Vendredi	8 Km
		Tantéga	Mardi	22 Km
Tanguiéta	Tanguiéta	Lundi	53 Km	
-	Neutre	Kourou/Koalou	Mercredi	5 Km
Burkina-Faso	Pama	Nadiagou	Vendredi	25 Km

Source : Enquêtes de terrain, 2017

La répartition des jours d'animation des marchés tels que présentés dans le tableau I facilite les activités commerciales dans l'espace frontalier : d'une part entre le Burkina-Faso et le Bénin à travers les Communes de Matéri et de Tanguiéta, et d'autre part entre le Togo et le Bénin à travers les Communes de Boukoubé, de Cobly, de Matéri et de Tanguiéta. Ce qui fait que le même commerçant a la possibilité d'exposer ses produits marchands dans tous les marchés en espace d'une semaine mise à part les marchés de Gouandé et de Nadiagou qui s'animent le même jour (Vendredi).

Par ailleurs, après les investigations, 92 % des acteurs s'intéressent plus au marché de Kourou/Koalou (jour d'animation : Mercredi). Cette décision permet d'échapper aux tracasseries de contrôle de deux frontières (celle de Porga et de Nadiagou) et de l'insécurité tandis que les 8 % de commerçants pensent le contraire, il est

question de la clientèle déjà disponible à Nadiagou. Ces résultats expliquent mieux la raison pour laquelle le marché de Kourou/Koalou a pris le dessus sur le marché de Nadiagou et devient le principal pôle d'attraction des produits agricoles issus de la récolte dans les communes frontalières de l'Atacora.

Pour ce qui concerne les marchés de bétail, il faut noter que seul le marché de bétail de Matéri centre s'anime véritablement et enregistre la présence des commerçants burkinabés ainsi que des commerçants togolais. Ce marché s'anime tous les jeudis ainsi que le marché de l'arrondissement central de Matéri. La planche 1 présente le seul marché de bétail équipé et dont l'animation est effective.



**Planche 1** : Marché de bétail dans la Commune de Matéri  
*Prise de vues : Tadjia, septembre 2018*

La planche 1 présente le seul marché de bétail frontalier du milieu d'étude. La photo 1.1 est une illustration du marché en pleine animation à un jour ouvrable (Jeudi). Pour ce qui concerne la photo 1.2, elle est une présentation du même marché à un jour non ouvrable mettant ainsi en valeur les équipements dont dispose ce lieu d'échange. Il devient de plus en plus important à travers l'effectif de commerçants et d'acheteurs qu'il reçoit (100 à 200 vendeurs pendant les jours de grandes affluences). Par ailleurs, dans le cadre des échanges des produits, ces marchés constituent les principaux pôles d'attraction des produits agricoles et des produits manufacturés.

### **3.1.2.2. Produits des échanges transfrontaliers**

Il est important d'identifier les produits échangés, de connaître leurs prix suivant les types de flux et les itinéraires. Cette réflexion permet de répondre à un certain nombre d'interrogations sur la nature et les prix des produits qui dominent les échanges dans le milieu d'étude.

#### **– Principaux produits d'échanges transfrontaliers**

Les produits d'échanges sont abondants et diversifiés. Ils sont constitués des produits agricoles et des produits manufacturés (tableau II).

**Tableau II** : Principaux produits d'échanges

<b>Groupe de marchandises vendues</b>	<b>Marchandises commercialisées</b>
<b>Produits agricoles</b>	Maïs, Sorgho, Riz, petit mil, fonio, Igname, Arachide, Niébé, Haricot, Fruits, Légumes
<b>Animaux</b>	Pintades, Poules, Chèvres, Moutons, Porcs, Chiens, Cabris, Canards, Dindons, (Eufs.
<b>Produits manufacturés</b>	Tissus/Pagnes, Vêtements neufs et d'occasion, Chaussures, Savon, Lampes torche, Piles, Condiments de sauce, Huiles, Pâte alimentaire, Ustensiles de cuisine.
<b>Aliments préparés</b>	Riz, Haricot, Pâte de fonio, de maïs et du riz, Boisson locale, Beignets, Galettes.
<b>Viande</b>	Viande de bœuf, Viande d'animaux sauvages.

**Source** : *Enquêtes de terrain, 2018*

Il ressort de l'analyse de ce tableau II que dans cette zone sont échangés principalement les produits agricoles, d'élevages, et les produits manufacturés. De plus, il faut noter la présence des produits de cueillette tels que le néré, le karité, etc. qui sont aussi commercialisés sur les marchés mais les quantités vendues ne suffisent pas pour faire animer un marché de ressources alimentaires forestières ou constituer une source de revenus substantiels. Par conséquent, le prix des produits sur les marchés est l'un des facteurs importants dans le déroulement des échanges entre les localités (Tableau III).

**Tableau III : Prix comparés de quelques produits d'échanges**

Périodes	Baisse des prix en Franc CFA			Augmentation des prix en Franc CFA		
	Pays	Bénin	Burkina-Faso	Bénin	Burkina-Faso	
<b>Produits</b>						
<b>Maïs (sac de 100 kg)</b>		10.000	→ 15.000	19.000	→	25.000
<b>Igname (trois tubercules)</b>		8.00	→ 1.500	1.200	→	2.500
<b>Essence frelaté (un litre)</b>		400	→ 550	450	→	600
<b>Huile (25 litres)</b>		13.000	← 12.000	17.000	←	16.000
<b>Pagne de marque Lessy (5 mètres)</b>		10.000	→ 12.000	12.500	→	14.000

Source : Enquêtes de terrain, 2018

Légende : → représentent le lieu d'exportation des produits ; la couleur rouge : le pays où le produit est moins cher.

A travers cette étude, le tableau III informe sur l'évolution des prix de quelques produits qui font objet des échanges transfrontaliers dans le milieu d'étude. Il faut noter que la variation des prix de certains produits (céréales et tubercules) dépend des périodes précises. Ces produits connaissent une baisse des prix à partir de la deuxième quinzaine du mois d'août jusqu'au début du mois de février (période des récoltes), contrairement aux produits pétroliers et manufacturiers qui connaissent très souvent une hausse et baisse des prix au cours du même mois de l'année. Pour ce qui concerne les produits pétroliers, la variation des prix serait proportionnelle aux difficultés d'accès et celles relatives aux tracasseries des forces de contrôle. Contrairement aux produits manufacturiers qui connaissent une baisse des prix à l'approche des périodes de fête ou de la rentrée scolaire. Toutefois, lorsqu'il existe une différence de prix sur un certain nombre de produits entre deux marchés et si le différentiel de prix est supérieur au coût de transfert, il s'ensuit une affluence très importante des commerçants et des acheteurs sur les marchés à prix plus faibles. Le circuit des produits d'échanges est identifié.

**Produits d'échange entre les Communes frontalières de l'Atacora et le Burkina-Faso**

Parmi les composantes du système des échanges transfrontaliers, les activités commerciales sont, sans nul doute, ceux qui retiennent le plus l'attention. Dans cet espace frontalier plusieurs produits sont échangés. Il s'agit principalement des produits agricoles, des produits d'élevage, des produits pétroliers (essence frelatée) et des produits manufacturiers (figure 3)

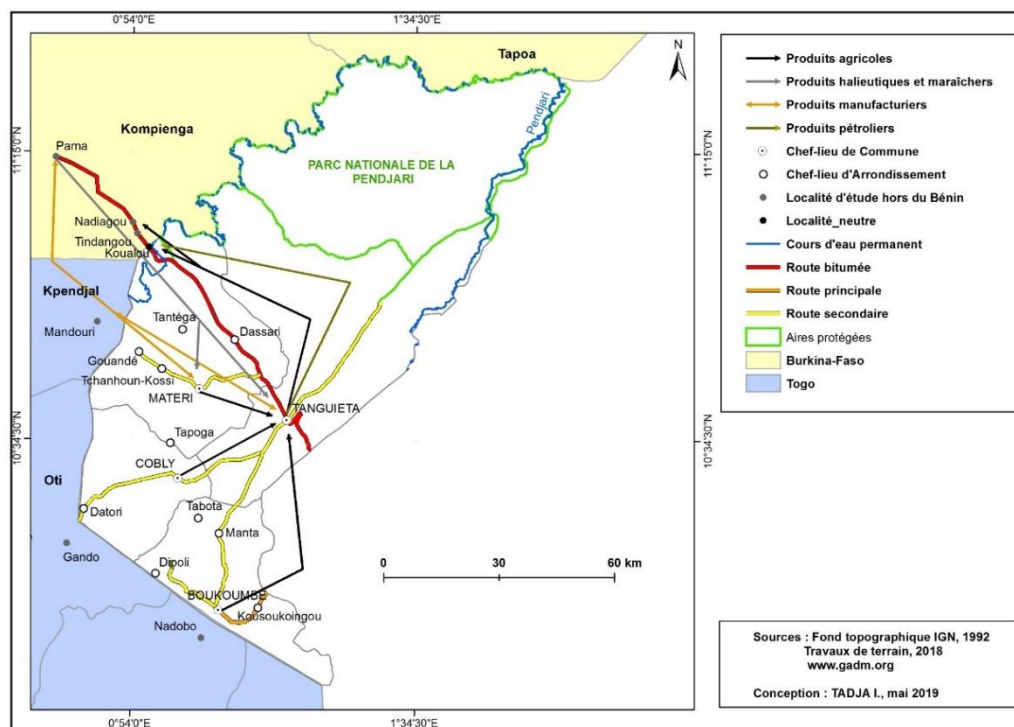


Figure 3 : Flux commerciaux entre les Communes frontalières de l'Atacora et le Burkina-Faso



L'analyse de la figure 3 a permis d'identifier les différents types des produits d'échanges entre les Communes frontalières de l'Atacora (Bénin) et le Burkina-Faso. Pour ce qui concerne les produits exportés vers le Burkina-Faso, les produits sont entre autres : les céréales et les tubercules (92 %), et de essence frelatée (08 %) exportés des Communes frontalières de l'Atacora vers le Burkina-Faso. En période d'abondance (de septembre à mars), à la récolte, les produits agricoles (maïs, sorgho, petit mil, fonio, riz et igname) sont vendus à des prix bas aux commerçants locaux qui collectent ces produits pour les revendre aux commerçants burkinabés.

Quant aux produits importés du Burkina-Faso vers les Communes frontalières, il s'agit principalement des produits halieutiques/maraîchers (poissons : fretins et poissons fumés, tomate, oignon, autres légumes), des produits manufacturiers (tissus/pagnes/Bazin, huile végétale) et les produits d'élevage (bétail). Ces différents produits inondent les marchés des Communes frontalières de l'Atacora. Notons que les produits halieutiques/maraîchers (62 %), les animaux (8 %), et les produits manufacturiers (30 %) venant de Pama, ils se divergent vers le département de l'Atacora.

Le trafic de l'essence frelatée est très intense dans le secteur d'étude. L'engouement à ce commerce illicite est lié au prix bas des différents produits entre le Bénin et le Burkina-Faso. Par ailleurs, profitant des faibles coûts de l'essence subventionnée au Nigeria, avec qui le Bénin partage près de 773 km de frontière, les béninois ont développé des circuits d'approvisionnement illégaux d'essence. Le trafic est organisé soit individuellement soit en association. Les motocycles, les véhicules légers et des camions sont des moyens de transport utilisés pour assurer le trafic. Il n'existe pas de données statistiques sur la quantité trafiquée. La planche photographique 2 fait voir quelques produits que les commerçants béninois exportent vers le Burkina-Faso.



**Planche 2 : Produits d'échange exportés vers le Burkina-Faso**  
*Prise de vues : Tadjia, janvier 2018*

La planche 2 présente quelques produits d'exportation des Communes frontalières de l'Atacora vers les marchés extérieurs. La photo 2.1 est une illustration de tubercule étalé dans le marché de Kourou/Koalou par des commerçantes béninoises et la photo 2.2 illustre un camion transportant des produits céréaliens en direction vers le Burkina-Faso. L'existence du poste de contrôle douaniers et du seul pont sur le cours d'eau Pendjari a permis après les investigations, de noter qu'en période d'abondance des produits agricoles dans les Communes frontalières de l'Atacora, plus de 28 000 tonnes de céréales et 6 870 tonnes de tubercule sont exportés vers le Burkina-Faso. Les mouvements commerciaux sont assurés par les transporteurs et chauffeurs privés, surtout de Tanguiéta. Ainsi, les principaux marchés de Boukoumbé, de Coby et de Matéri vont converger les produits agricoles notamment des céréales en passant par Tanguiéta vers les marchés de Kourou/Koalou et de Nadiagou (figure 3). Néanmoins, le volume des échanges varient en fonction des saisons qui déterminent outre le volume mais aussi la praticabilité des routes. L'exportation des produits d'élevage dans cet espace n'est pas développée et est constituée de volailles. La commercialisation de ces produits mobilise beaucoup d'acteurs en relation d'affaire ; il s'agit des producteurs, des collecteurs, des acheteurs, etc.

### **3.1.3. Principaux acteurs des échanges transfrontaliers et leur implication sur le développement des Communes frontalières de l'Atacora**

Aujourd'hui avec la naissance des Etats modernes inscrits à l'intérieur des limites, aux acteurs d'alors s'est substituée une nouvelle classe d'acteurs qui utilisent la frontière à leur profit en créant des espaces nouveaux de commerce (D. D. A. Nassa, 2005, p. 86).

#### **3.1.3.1. Acteurs des échanges transfrontaliers**

Cette étude se focalise sur les commerçants, transporteurs (voir en ce terme personnes morales ou physiques propriétaires de camions) et chauffeurs dans un premier temps et, dans un deuxième temps, les passeurs, les forces de sécurité et de contrôle (policiers et douaniers). Les frontaliers du nord-ouest de l'Atacora qui sont répertoriés se répartissent en trois catégories d'acteurs. La première catégorie dénommée « acteurs

malgré eux » est formée de 63 % : il s'agit des populations riveraines, constituées des agriculteurs qui pour le bien-être de leur famille deviennent des commerçants. La deuxième catégorie regroupe 34,6 % des acteurs constitués des commerçants, des transporteurs, des chauffeurs et des passeurs ou visiteurs. La dernière catégorie de 2,4 % se compose des forces de sécurité et de contrôle.

### **3.1.3.2. Implication des acteurs des échanges sur le développement des Communes frontalières de l'Atacora**

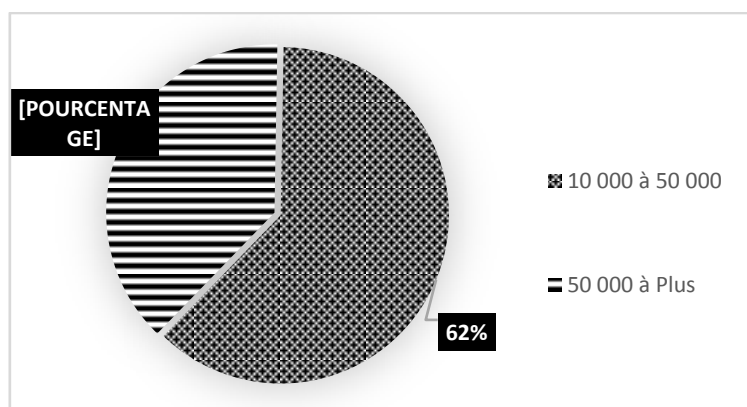
Le développement d'une localité est l'affaire des pouvoirs publics mais surtout de la population à travers leurs contributions. Il est aussi important de remarquer que les échanges transfrontaliers améliorent la situation économique des acteurs. Pour donc apprécier l'implication de ces acteurs dans le processus du développement de ces Communes, il est question dans ce paragraphe, d'analyser des bénéfices issus de ces échanges et ensuite présenter leur contribution à travers l'amélioration des conditions de vie des populations.

#### **❖ Implications économiques des échanges transfrontaliers**

Les activités principales qui enregistrent plus d'acteurs sont celles du commerce des produits manufacturiers et des produits pétroliers.

##### **– Commerce des produits manufacturiers**

Du fait de la proximité entre les marchés frontaliers, les relations entre ses peuples sont très fortes, ce qui accroît les échanges de produits informels. Compte tenu du nombre important de ces acteurs, les enquêtes ont été réalisées sur les revenus que génère ce commerce des produits manufacturiers dans le milieu d'étude. La figure 4 présente les revenus obtenus par un détaillant.



**Figure 4 : Revenus hebdomadaires d'un détaillant**

*Source : Enquête de terrain, 2018*

Il ressort de l'analyse de la figure 4 que 62 % des acteurs du commerce des produits manufacturiers font un bénéfice d'au moins 10.000 Fcfa par jour de marché (par semaine). Soit une estimation d'au moins 40.000 Fcfa par mois. Par contre, 38 % des acteurs réalisent des bénéfices supérieurs à 50.000 Fcfa. En effet, il faut souligner que ce sont des acteurs qui ont au près d'eux des jeunes filles qui les accompagnent dans les différents marchés pour plus faciliter l'écoulement de ces produits importés. En dehors de ce commerce de produits manufacturiers, de nos jours, le commerce de l'essence frelatée prend de plus en plus de l'ampleur dans le milieu d'étude.

##### **– Commerce des produits pétroliers**

Malgré les risques que ce commerce comporte, l'activité de vente de produits pétroliers dans le secteur d'étude est très développée à cause des revenus qu'elle rapporte. Ces produits sont conservés dans des entrepôts. Ces lieux dans le milieu d'étude jouent un important rôle de relais dans le trafic de l'essence frelatée convoyée depuis le Nigeria en direction du Burkina-Faso. Ces produits sont stockés dans les bidons de 25 litres ou des tonneaux de 240 litres. La diffusion des produits pétroliers se fait par deux modes de transports très rapides et très pratiques pour les trafiquants. Ils ravitaillent les villes de Boukoubé, de Cobly, de Matéri et de Tanguiéta par moto ou en voiture.

Le propriétaire revend les bidons (25 litres par bidon) des produits à ses clients venus des villes limitrophes (Nadiagou, Pama,...). Ce dernier sans tenir compte des risques du parcours emballé jusqu'à 290 litres voir plus selon la puissance de son moteur pour en revendre aux détaillants urbains comme sur la photo 1 ci-dessous.

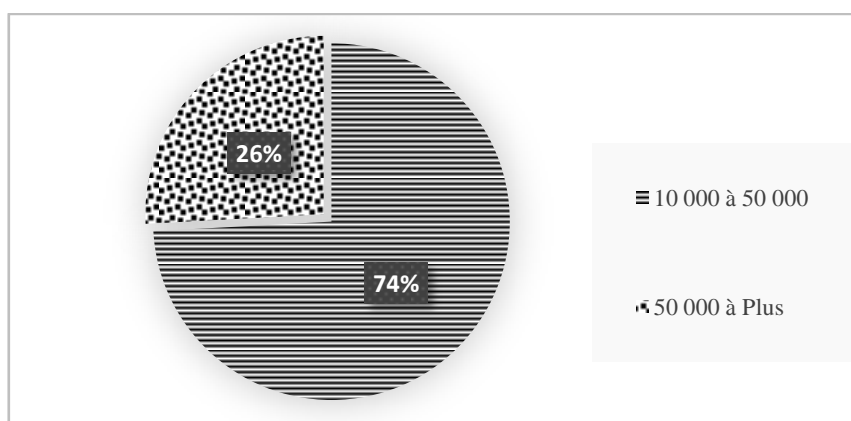


Point de vente de l'essence frelatée

Ravitaillement par moto de l'essence frelatée

**Photo 1 :** Le ravitaillement par moto des produits pétroliers à Koalou/Kourou  
**Prise de vue :** Tadja I., Janvier 2018

La présente photo 1 fait voir un point de vente et le moyen simple et rapide de ravitaillement de l'essence frelatée venant de la République Fédérale de Nigéria. La moto est le moyen de transport le plus répandu entre Porga (Bénin) et Pama (Burkina-Faso). Ce moyen permet également d'échapper au contrôle des agents de la douane à travers les pistes de contournement. Toutefois, il faut souligner que le revenu de ces acteurs est important. La figure 5 fait voir les revenus obtenus par un semi-grossiste de ce commerce dans le secteur d'étude.



**Figure 5 :** Revenus quotidiens d'un semi-grossiste  
**Source :** Enquête de terrain, février 2018

L'analyse de la figure 5 montre que 74 % des acteurs enquêtés dans ce secteur réalisent un revenu journalier compris entre 10.000 FCFA et 50.000 FCFA. Soit une estimation de 280.000 FCFA à 1.400.000 FCFA par mois. Par contre 26 % des acteurs enquêtés réalisent des revenus supérieurs à 50.000 FCFA.

De façon générale, le commerce des produits manufacturiers et des produits pétroliers a un impact important dans la localité car il génère des revenus aux acteurs du secteur d'étude. Toutefois, ces acteurs contribuent au développement des Communes frontalières de l'Atacora à travers le paiement des taxes et impôts.

#### ❖ **Implications sociales des échanges transfrontaliers**

Cette rubrique expose les implications sociales des échanges transfrontaliers à travers la création d'emploi et de revenus, l'amélioration des conditions de vie de la population du secteur d'étude.

##### – **Création d'emploi et de revenus**

Le manque d'emploi est un problème qui sévit au Bénin en général et dans le secteur d'étude en particulier. Le nombre de personne sans emploi est de plus en plus grandissant avec pour corolaire la croissance de l'insécurité dans les grandes villes. En effet, les échanges transfrontaliers ont créé d'énormes emplois dans les Communes frontalières de l'Atacora. Après la période des récoltes des produits agricoles dans le milieu d'étude, le constat est qu'environ 97 % de la population se donne aux activités commerciales. Ces activités sont entre autres : le commerce des produits agricoles et d'élevages, des produits artisanaux, des produits importés (manufacturiers et pétroliers) et le développement d'autres petits commerces périodiques à la frontière. Pour ce qui concerne les activités dans lesquelles les jeunes se donnent, les recherches réalisés dans le milieu d'étude, ont montré que 58 % de ces jeunes s'investissent dans le commerce de l'essence frelatée et de produits d'élevages contre 35 %

dans le transport (Conducteurs de taxi ou de taxi moto, transporteurs de camion ou chargeurs de camion) et 7 % dans d'autres activités génératrices.

Les revenus générés par ces activités commerciales jouent un rôle clé dans la réduction de la pauvreté. De même, les revenus tirés du commerce transfrontalier sont souvent la principale source de revenus des ménages concernés. Ces revenus issus du commerce transfrontalier permettent aux acteurs de satisfaire leurs besoins alimentaires, d'assurer la scolarisation des enfants, de subvenir aux besoins sanitaires. Par ailleurs, grâce aux échanges transfrontaliers, plusieurs activités génératrices de revenus se sont développées dans la zone frontalière. C'est le cas entre autres : des buvettes et auberges, des bars et restaurants, des cafètes, des cabines téléphoniques. Ces différentes activités économiques contribuent beaucoup à l'épanouissement de ces acteurs qui sont pour la plupart des jeunes déscolarisés ou en congé de fin d'apprentissage. Les activités commerciales jouent donc un rôle crucial pour permettre aux ménages des zones frontalières d'atteindre des conditions de vie.

– **Amélioration des conditions de vie**

Les diverses activités transfrontalières permettent aux populations riveraines de subvenir à leurs besoins fondamentaux : se loger, se vêtir, se nourrir et d'instruire les enfants. En plus, le commerce transfrontalier a favorisé la participation effective de la femme à la gestion du ménage tout en allégeant une partie des responsabilités qui incombent au chef de famille. Toutefois, certaines données empiriques montrent qu'en contribuant aux revenus du ménage, les activités commerciales peuvent favoriser l'autonomisation des femmes au sein du foyer (P. Brenton et C. Soprano, 2018, p. 1). Tout comme le confirme S. C. Toffohossou (2018, p. 84) après ces enquêtes de terrain, ces revenus générés par le commerce transfrontalier sont énormes et sont destinés dans un premier temps aux besoins alimentaires, à l'achat de parcelle, à la construction de maison moderne (planche 3) soit à titre personnel ou à titre locatif, aux activités agricoles, à la satisfaction des frais de scolarisation des enfants, aux cérémonies et à la santé.



**Planche 3** : Constructions d'habitation moderne à Tanguiéta et à Porga  
*Prise de vues : Tadjia, septembre 2018*

La planche 3 montre certaines constructions de maisons modernes dans les Communes frontalières concernées. La photo 3.1 est une illustration de domicile d'un commerçant de l'essence frelatée dans la Commune de Tanguiéta et la photo 3.2 montre une maison à titre personnel et en même temps un lieu de divertissement et de ravitaillement de produits de brasseries dans le village frontalier de Porga.

Par ailleurs, dans un second temps, les informations recueillies des enquêtés révèlent qu'au-delà de la satisfaction des besoins, les revenus permettent également, l'achat de véhicule et de moto et des appareils électroménagers. Ces revenus offrent aussi aux acteurs la possibilité d'épargner par le dépôt de leurs avoirs dans la seule structure financière (Orabank) ou les institutions de microfinances ou encore les réseaux de tontine. Ce système de cotisation et de dépôt auprès des banques locales permettent aux acteurs de bénéficier de crédit pour le financement d'autres activités parallèles.

### 3.2. Discussion

Cette étude réalisée dans les Communes frontalières au nord-ouest de l'Atacora a montré que plusieurs facteurs favorisent les échanges transfrontaliers. Il s'agit des facteurs tels que le contexte historique, la situation géographique, les caractéristiques physiques, humaines, socioculturelles et économiques. Les travaux de recherche réalisés par G. A. Djossa Aloukpo (2015, p. 42) et S. Ligali (2017, p. 28) dans Commune de Seme-Podji regorge plusieurs potentialités qu'il convient de citer. Il s'agit des facteurs historiques, la situation géographique, les facteurs socioculturels et la proximité du port de Cotonou.

Par ailleurs, selon J. Egg et J. Herrera (1998, p. 6), les échanges transfrontaliers et régionaux produit d'une organisation très structurée des acteurs, sont nettement plus denses que les statistiques ne le laissent

penser, en particulier entre pays membres. Ainsi, K. Zinsou-Klassou (1994, p. 23) et S. Diallo (2006, p. 38) ont montré dans leurs différentes études que le commerce est dynamique dans les zones frontalières. Ils ont en outre révélé le caractère poreux des frontières des pays subsahariens. Toutefois, les populations de deux pays frontaliers vaquent librement aux activités d'achat et de vente sans être inquiétées par les barrières douanières. Allant dans le même sens, G. Gonzallo (2011, p. 759), précise que ce sont les taxes collectées au niveau de ces espaces marchands qui contribuent au développement socioéconomique des localités au sein desquelles ils sont implantés.

## II. CONCLUSION

Les échanges commerciaux entre les Communes frontalières du nord-ouest de l'Atacora et les localités limitrophes sont liés à leur situation géographique, à la proximité entre ces localités et à la facilité d'accès. Ce qui accroît les échanges de produits informels et également fait que les relations entre ses peuples sont très fortes. Parmi les biens qui font l'objet de transactions transfrontalières, la présente étude montre que les produits agricoles et d'essence sont exportés vers le Burkina-Faso contrairement aux produits halieutiques, maraîchers et manufacturés qui sont importés du Burkina-Faso. En effet, avec la proximité du Burkina-Faso, l'espace frontalier au nord-ouest de l'Atacora est le théâtre de nombreuses activités économiques.

De plus, plusieurs acteurs interviennent dans les échanges transfrontaliers, il s'agit des acteurs publics (la police républicaine et la douane) et les acteurs privés (les agriculteurs, les commerçants, les transporteurs et les contrebandiers). Ces acteurs impliqués dans la dynamique des échanges transfrontaliers affirment tirer des profits des activités qu'ils mènent au niveau de cet espace. Toutefois, avec le tarissement des emplois dans les fonctions publiques, la vente en gros ou en détail des marchandises importées est une source d'emplois et de revenus pour les jeunes.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1]. AFOUDA Alix Servais, 2010, Echanges transfrontaliers et organisation de l'espace dans le bassin du lac Tchad. Thèse de doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 405 p.
- [2]. AHEHEHINNOU Aubin, 2020, Un accord-cadre de ZINSOU-KLASSOU Kossiwa, 1994, Structures d'échanges et leur fonctionnement dans le secteur ghanéo-togolais de Badou-Jassika. Mémoire de maîtrise, Département de Géographie (UB), Lomé, 105 p.
- [3]. coopération transfrontalière entre le Burkina-Faso et le Bénin. Coopération bilatérale. <http://www.24haubenin.info> (consulté le 28/09/2020 à 20h).
- [4]. ALLAGBE Sotodji Benjamin, 2014, Activités de transit et transport international au Nord-est du Bénin. Thèse de doctorat en géographie, Université de Lomé, Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH), 368 p.
- [5]. BRENTON Paul et SOPRANO Carmine, 2018, Le petit commerce transfrontalier en Afrique : pourquoi faut-il le soutenir ? <http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news>, (consulté le 10/07/2019 à 12h).
- [6]. CABOT Jean, 1986, L'Afrique explosive. Le jeu des frontières, Hérodote, n°41. 46 p.
- [7]. DAHANI Nassirou, 2017, Dynamique frontalière et développement local à l'ère de la décentralisation : cas de Porga (Matéri). Mémoire de maîtrise de géographie, FASHS, UAC, 85 p.
- [8]. DAHOU Karime, DAHOU Tarik et GUEYE Cheikl, 2007, « Le cas "SKBo" », in Enda Diapol, Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest, Ottawa, Dakar, Paris, CRDI, Enda Diapol, Karthala, 52 p.
- [9]. DIALLO Souleymane, 2006, Dynamiques frontalières et développement local urbain dans le contexte de la décentralisation : le cas de la Commune de Rosso Sénégal. Mémoire de DEA de géographie « Aménagement, Environnement et Développement », Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), <http://www.memoireonline.com>, (consulté le 09/07/2018 à 15h).
- [10]. DJOSSA ALOUKPE Gilbert Antoine, 2015, Problématique de l'aménagement des espaces frontaliers du Bénin : cas de la localité frontalière de Owode-Kpoguidi (Commune de Sème-Podji). Mémoire de maîtrise en géographie, FLASH, UAC, 92 p.
- [11]. EGG Johny et HERRERA Javier, 1998, Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne. Cahiers des sciences humaines, Nouvelle serie, Numéro 6. Autrepant. 229 p.
- [12]. GONZALLO Germain, 2011, « Contraintes de la contribution des marchés dans le développement local de la commune de Ségbana ». In Actes du colloque, Université d'Abomey-Calavi, Volume I : Lettres et Sciences Humaines, Cotonou, pp. 759-772.
- [13]. INSAE, 2016, Principaux indicateurs sociodémographiques et économiques du département de l'Atacora (rgph-4, 2013), 35 P.
- [14]. INSD, 2017, Annuaire statistique 2016. MEFD. 370 p.
- [15]. KAMMI Vincent, 2013, Différend frontalier entre le Benin et le Burkina Faso au sujet de l'appartenance nationale de Kourou/Koalou. Mémoire de maitrise, UAC/FLASH/Département d'histoire et d'archéologie. 99 p.
- [16]. LIGALI Soulaemann, 2017, Incidences socio-économiques du commerce transfrontalier dans la commune de Sèmè-Kpodji. Mémoire de Master de Géographie, Université d'Abomey-Calavi, MIRD, 91p.
- [17]. MAIRIE Boukombé, 2017, Plan de développement communal (PDC), 3<sup>ème</sup> génération de la commune de Boukoumbé (2018-2022), version finale, Septembre 2017, 236 p.
- [18]. MAIRIE Coby, 2017, Plan de développement communal de Coby (PDC 3), version définitive, Août 2017, 215 p.
- [19]. MAIRIE Materi, 2017, Plan de développement communal de Matéri, 3<sup>ème</sup> génération (2018-2022), version finale, Août 2017, 278 p.
- [20]. MAIRIE Tanguiéta, 2017, Plan de développement communal de Tanguiéta (2018-2022), version définitive, Septembre 2017, 188 p.
- [21]. MAMADOU KONE Mahaman Moustapha, 2015, Marchands ouest-africains et marchés frontaliers : construction d'une communauté d'affaires. Thèse de doctorat en Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 265 p.
- [22]. NASSA Dabié Désiré Axel, 2005, Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au nord de la Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat : Géographie : Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 336 p.
- [23]. SCHWARTZ Daniel, 1995, Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes. 4<sup>è</sup> édition (Editions médicales Flammarion), Paris, 314 p.
- [24]. TOFFOHOSSOU Sédodé Calice, 2018, Dynamique des échanges transfrontaliers bénino-togolais dans la Commune de Savalou au centre du Bénin. Mémoire de DEA en géographie, FLASH, UAC, 113 p.

- [25]. TSIGBE Nutefé Koffi, 2013, Frontières, Dynamique socio-économique et Trans culturalité en Afrique : Etude comparée de « Sanvée Condji/Hilla Condji » et du « Terminal du sahel » au Togo, article, 21 p.
- [26]. WALTHER Olivier, 2010, Economie et frontières en Afrique sahélienne : un usage clientéliste de la partition coloniale, in Igué O, Fodouop K, N'Guessan A (éds) Maitrise de l'espace et développement en Afrique : Etat des lieux. Paris, Karthala: 125-137.
- [27]. YOKOSSI Kogré Béatrice, 2014, Dynamique d'occupation agricole de l'espace frontalier bénino-burkinabé : secteur Materi-Pama. Mémoire de maîtrise de géographie, UAC/FLASH/DGAT, 91 p.
- [28]. ZINSOU-KLASSOU Kossiwa, 1994, Structures d'échanges et leur fonctionnement dans le secteur ghanéo-togolais de Badou-Jassika. Mémoire de maîtrise, Département de Géographie (UB), Lomé, 105 p.